



## **Procès verbal de l'Assemblée générale du 31 Janvier 2021**

### **Ordre du jour**

- Introduction
- L'activité du club sur l'année écoulée
- Présentation du bilan financier et approbation des comptes de l'année 2020
- Prévision des courses et manifestations de la saison 2021
- Montant des cotisations 2021
- Adaptation des statuts : actualisation et prise en compte des conséquences éventuelles des contraintes sanitaires sur les conditions de délibération en assemblée générale

## **Introduction**

Alain BERTRAND ouvre la séance à 10H15 en adressant tout d'abord un grand merci à « Nano », président du Moto Club pour le prêt de sa salle de réunion, remerciant aussi toutes celles et ceux qui, au sein du club, se sont déplacés un dimanche matin pour notre AG 2020.

Il rappelle que 2020 fut une année pas comme les autres pour beaucoup et que le CAMM a fait le maximum pour que chacun puisse venir rouler dans de bonnes conditions, bien sûr avec toutes les contraintes qui ont été parfaitement respectées.

Il exprime sa fierté en tant que président, d'autant qu'à sa connaissance, le club n'a pas eu de signalement de cas de COVID sur son site.

Cette année 2021 va être aussi sujette à de nouvelles contraintes que nous devons gérer également.

Il laisse la parole à Alain DELORME en tant que secrétaire, puis à Vincent BLANCHARD en tant que trésorier et à Claude MORIAUD en tant que consultant en liaison avec la Mairie de Mâcon que nous remercions pour toute l'aide apportée au Club.

Alain Bertrand BERTRAND cite les personnes qui se sont excusées.

Au final, 21 votants sur une liste de 56 adhérents à jour de leur cotisation.

## **1. L'activité du club sur l'année écoulée**

### **11. La gestion des conséquences de la pandémie.**

Alain Delorme rappelle que, dès le début, nous avons pris à bras le corps l'adaptation de notre structure pour créer les conditions d'une fréquentation maintenue.

- Affichage sur les mesures de protection et de distanciation
- Mise à disposition de gel
- Segmentation physique du podium
- Instauration de sens de circulation
- Zonage des places sur les tables des stands
- Mise à disposition d'un registre de fréquentation
- Communication régulière par mail à tous les adhérents

Comme l'a indiqué le Président, nous n'avons eu connaissance d'aucune suspicion de cas de contamination directe ou de cas contact dans le contexte de manifestations.

## **12. Les manifestations en 2020.**

Malgré les alternances de confinement, déconfinement et les contraintes de mesures de prévention qui pesaient sur l'organisation des manifestations, le CAMM a pu organiser 9 manifestations dans l'année, en le faisant sur la quasi totalité des échelles pratiquées (mini Z, 1/10è, 1/8, 1/5, 1/4 en thermique et en électrique). Pour mémoire, nous en avons annoncé 9 lors de notre AG de fin 2019, même si des décalages ont été opérés ou des courses intégrées comme le challenge Eurotruck.

Alain DELORME fait état sur ce point du bon retour des autres clubs à l'occasion de l'AG de la Ligue 7.

Ce sont au total 250 participations qui ont été gérées par le club, en maintenant autant que possible des buvettes, des repas, le cas échéant avec les mesures de distanciation qui s'imposaient.

## **13. La quasi paralysie de l'activité Mini-Z.**

Même si le club n'en est pas responsable, puisque nous sommes dépendants de la gestion sanitaire des locaux de la ville, nous ne pouvons que regretter de n'avoir pu faire fonctionner la salle Mathieu que dans de trop faibles périodes en 2020, y compris après 1-2-3 Mâcon qui nous avait amené quelques nouveaux pratiquants jeunes avec la convocation que la Mini Z demeure un bon mode d'accès au pilotage et aux autres échelles.

## **14. La poursuite des aménagements du site de la Grisière**

Au cours de l'année 2020, un premier sanitaire a été finalisé et a permis d'apporter du confort tant pour nos adhérents que lors des compétitions.

Tout dernièrement, l'équipe travaux a aménagé une salle de réunion dans le local technique dont le matériel a été déplacé.

Isolation, pose de revêtement de sol, peinture, équipement en mobilier, sono, vidéoprojecteur, connectique.

Cette salle permettra les réunions autrement que dans la cuisine, mais aussi les briefings ou prises de décision lors des compétitions.

Ce point est l'occasion pour Claude MORIAUD de préciser la trajectoire 2021.

La création de la salle de réunion a débouché sur un chantier de construction d'une pièce supplémentaire qui viendra s'accoler au bâtiment actuel où se situe le secrétariat et la

zone de contrôle technique. Ce bâtiment sera au final dans le prolongement de la zone des stands et de la future implantation de la piste Mini Z.

Des travaux sont déjà engagés par « l'équipe technique » (principalement Claude, Lionel et Romain) pour étendre la dalle de béton qui accueillera ces surfaces et déplacer l'élévateur pour personnes à mobilité réduite.

Ces travaux étaient à conduire avant ceux qui seront conduits par la mairie pour la création de la salle Miniz.

Sur ce point Claude MORIAUD confirme que le projet est bien engagé en termes d'autorisation, l'avancée dépendant de la coordination et des délais propres aux services budgétaires et techniques de la mairie de Mâcon.

Plusieurs remarques sont apportées en séance. Il est demandé d'envisager un renvoi sonore des commentaires des stands vers le côté cantine pendant les compétitions de manière à être alerté des informations importantes. Il faudrait aussi envisager de remplacer l'écran intérieur côté contrôle technique. Il est enfin suggéré que les séparations instituées sur le podium à l'occasion de la pandémie soient conservés, même si nous revenions dans des conditions normales de fonctionnement car l'installation a apporté de la rigueur dans le positionnement des pilotes et du confort de pilotage.

## **2. Présentation du bilan Financier**

Vincent Blanchard présente le bilan financier, tel qu'établi au 15 novembre 2020..

### **21. Résultat financier exercice 2020**

**Solde en banque** 30/10/2020 de : **4 787.70 €**

**Solde livret A** 30/10/2020 de: **16 000 €**

**Valorisation trésorerie :** **5 805 €**, dont

Compte courant 4 787.70 €

Fond caisse 400 €

Caisse buvette 80 €

Paypal 527.73 €

#### **En coffre**

10 Pucés dans le coffre d'une valeur de **860 €**

**Bénéfice net de 449.91 €** sur compte courant, et de **2500 €** versés sur Livret A

### **22. Quelques précisions**

#### **En matière de dépenses d'investissement :**

PC Neuf

Wifi + Vidéo Projecteur

Téléviseur HD

Souffleur

Travaux Neuf WC et bâtiment pour les douches ...

### **En matière de financement et sponsoring :**

#### **Impek :**

Travaux portail automatique

Panneaux + toiture + portes de services +

Diverses fournitures Sanitaire et WC et matériel électrique

Buvette extérieur pour public

**Montant environ : 9000.00 €**

#### **Laplace Espace vert :**

Prêt matériel de terrassement

#### **Mairie :**

Barnums, tables, soutien au club, buvette 123 Mâcon.

#### **Bénévoles :**

Implication tonte pelouse, travaux neufs, préparation du site pour les courses,

#### **Bilan en matière d'adhésions :**

**Nombre de** Licenciés FFVRC stable, mais interne au club en hausse par apport de licenciés extérieurs, (- 6 licences interne non renouvelé mais 9 nouvelles avec les extérieures).

Le bilan financier est soumis au vote à main levée.

*Le bilan financier présenté par le Trésorier est adopté à l'unanimité*

(0 contre, 0 abstention)

### **3. Prévision des courses et manifestations pour 2021.**

Alain BERTRAND présente le calendrier tel qu'il a pu être finalisé à l'occasion des réunions de fin d'année de la ligue 7, ou avec les autres partenaires lorsque les manifestations ne relèvent pas de la fédération. (Pour mémoire calendrier de l'ensemble des compétitions de la Ligue 7 joint en annexe).

- |   |   |
|---|---|
| - 4 avril : Course de Ligue             | Piste 1/5è                              |
| - 25 avril : Championnat de France      | Piste 1/5è                              |
| - 1er et 2 mai : Endurance Tamyia Truck |   |
| - 9 mai : Course Ligue                  | Piste 1/8 è GT8                         |
| - 6 Juin : Course Ligue                 | Piste 1/8è classique et libre Th et BLS |
| - 13 Juin : Amicale Yankee Racing Show  |   |
| - 3 et 4 juillet : Amicale Vintage      |   |
| - 26 Septembre : Course Ligue           | Piste 1/8 classique thermique et BLS    |
| - 9 et 10 Octobre : Coupe de France.    | Piste 1/8è classique thermique et BLS   |

A cette occasion, Alain BERTRAND sensibilise de nouveaux tous les adhérents, présents ou non dans cette AG, sur l'absolue nécessité de contribuer à la préparation, l'organisation et la gestion des compétitions en particulier lorsqu'elles relèvent du niveau national et ce quelle que soit l'échelle.

Il est impératif que ceux dont l'échelle habituelle n'est pas concernée par la compétition se rendent disponibles, y compris si leur échelle est en conflit de calendrier, mais pour une compétition d'un niveau ligue ou région.

En matière de **Mini Z** dont les compétitions s'échelonnent de la fin de l'automne jusqu'au début du printemps, le trophée des bouchons n'a pas pu se dérouler et il n'est plus envisagé d'organiser quoi que ce soit pour le 1er semestre 2021.

Par ailleurs, une course d'endurance **Tamiya Truck** 1/10è est envisagée sur le site de la Grisière, les 1er et 2 mai.

S'agissant enfin de l'**Amicale Vintage**, le constat est fait du succès grandissant de cette manifestation organisée par Mickaël PERROT et qui attire des participants au-delà de la région. L'idée d'y intégrer une bourse d'échange sur le samedi fait son chemin et serait de nature à renforcer encore la dynamique et le succès de cette manifestation de début juillet.

## 4. Montant des cotisations 2021

Alain DELORME évoque la préoccupation de la Fédération et de la Ligue de prendre en compte sur 2021 les charges et contraintes qui ont pesé sur les clubs au cours de l'année écoulée et celle du CAMM en ce qui le concerne à l'égard de ses adhérents, même si localement, comme on l'a vu, un bon niveau d'accès et de manifestations a été maintenu.

Du côté de la Fédération, est d'ores et déjà enregistré sur ce début d'année, le remboursement d'une partie des investissements et équipements mis en oeuvre dans le contexte Covid en 2020.

D'autre part il est fait cadeau pour 2021 de la cotisation Club de 100 euros.

Du côté de la Ligue ne seront pas demandés aux clubs les 3 euros par licencié et il y aura rétrocession au prorata de l'importance de chaque Club d'une part des cotisations que la fédération a faite à la Ligue.

S'agissant des licences 2021 elles-mêmes, un abattement uniforme de 6 euros sera accordé par la FFVRC aux licenciés 2020 renouvelant leur licence en 2021 avant le 1er avril, quel que soit le type et le montant de licence.

Enfin, de son côté le bureau du CAMM a décidé, tout en maintenant un tarif de base inchangé, de baisser d'environ 30% les différentes adhésions et de moitié environ celles concernant la pratique Mini Z pour celles et ceux qui étaient déjà adhérents en 2020.

De ce fait, il est proposé que deux gammes de tarifs s'appliquent spécifiquement cette année, suivant qu'il s'agit d'un renouvellement de licence et adhésion 2020-2021, ou qu'il s'agit d'une première adhésion ou d'un renouvellement d'une adhésion antérieure à 2020.

Le tarif d'adhésion complémentaire des extérieurs n'est pas modifié.

Cette adaptation tarifaire est soumise au vote à main levée.

*L'adaptation combinée des tarifs d'adhésion FFVRC et CAMM pour le renouvellement 2021 des adhésions internes 2020, ainsi que le maintien des tarifs de base pour les autres situations est adoptée à l'unanimité.*

(Contre 0, Abstentions 0)

## **5. Adaptation des statuts : actualisation et prise en compte des conséquences éventuelles des contraintes sanitaires sur les conditions de délibération en assemblée générale.**

Alain Delorme rappelle que les statuts du Club remontent à sa création en 1984 et qu'ils n'ont pas été modifiés jusque là, ce qui illustre leur qualité sachant d'ailleurs qu'un de leur signataire, en la personne de Gérard GRANDJEAN, est revenu au sein du club l'an dernier.

Mais, étant donné que beaucoup d'incertitudes ont pesé sur la possibilité des associations de tenir leurs réunions d'assemblée générale dans des conditions normales pendant les périodes de confinement et qu'il a été relevé que les alternatives aux réunions en présentiel supposaient que les statuts en aient prévu la possibilité, le bureau propose aujourd'hui une mise à jour des conditions de réunion qui permettra le cas échéant d'organiser l'assemblée générale à distance. Des actualisations diverses sont également envisagées.

Un document présentant les modifications proposées est distribué en séance, avec les modifications suivantes :

— — — — —

### ARTICLE 3

*Le siège social est fixé à MACON, **Route de la Grisière**, siège qui pourra être transféré par simple décision du comité directeur de l'association.*

### ARTICLE 7

La présente association est affiliée aux fédérations sportives nationales régissant les sports qu'elle pratique, dont **la F.F.V.R.C (Fédération française de voitures radio-commandées)**.

Elle s'engage :

- A se conformer entièrement aux statuts et aux règlements des fédérations dont elle relève ainsi qu'à ceux de leurs comités régionaux et départementaux.
- A se soumettre aux sanctions disciplinaires qui lui seraient infligées par application des dits statuts et règlements.

## ARTICLE 8

Le comité de direction est composé de 6 membres élus au scrutin secret pour 2 ans, par l'assemblée générale des électeurs prévus à l'alinéa suivant.

Est électeur, tout membre pratiquant, âgé de 16 ans au moins, au jour de l'élection, et à jour du paiement de sa cotisation.

Le vote par procuration est autorisé, ~~le vote par correspondance n'étant pas admis.~~

## ARTICLE 10

L'assemblée générale se réunit une fois par an et, en outre, chaque fois qu'elle est convoquée par le comité de direction, ou sur la demande du quart au moins de ses membres.

Son ordre du jour est fixé par le comité de direction.

Son bureau est celui du comité.

Elle délibère sur les rapports relatifs à la gestion du comité de direction et à la situation morale et financière de l'association.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour.

Elle pourvoit au renouvellement des membres du comité de direction, dans les conditions fixées à l'article 8.

Elle se prononce sous réserve des approbations nécessaires, sur les modifications **apportées** aux statuts.

Elle nomme les représentants de l'association à l'assemblée générale des comités régionaux et départementaux et éventuellement à celles des fédérations auxquelles l'association est affiliée.

L'assemblée générale fixe le taux de remboursement des frais de déplacement ou de représentation effectués par les membres du comité de direction dans l'exercice de leur activité.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents à l'assemblée.

Pour la validité des délibérations, la présence du quart des membres de l'association est nécessaire.



*Si ce quorum n'est pas atteint, il est convoqué, avec le même ordre du jour, une deuxième assemblée à six jours au moins d'intervalle, qui délibère, quel que soit le nombre des membres présents.*

***Si les conditions d'une réunion physique ne sont pas réunies, du fait de mesures l'interdisant pour des raisons d'ordre public ou sanitaires, la tenue des réunions et les délibérations du comité directeur et de l'assemblée générale peut être organisée sous toute autre forme alternative permettant d'informer et de recueillir un avis ou un vote sur les points soumis à ordre du jour, sous réserve des dispositions légales ou réglementaires applicables par ailleurs à ces circonstances.***

***Ces moyens peuvent, notamment, s'appuyer sur les technologies de messagerie électronique, de l'internet et les outils de visioconférence.***

#### **ARTICLE 17**

*Les statuts et règlements intérieurs ainsi que les modifications qui peuvent y être apportées, doivent être communiquées à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, dans le mois qui suit leur adoption en assemblée générale.*

*Les présents statuts ont été adoptés en assemblée générale tenue à MACON, le jeudi 13 décembre 1984 sous la présidence de M. MARCANTONI Dominique, assisté de M. GRANDJEAN Gérard.*

***Ils ont été modifiés le 31 janvier 2021 sous la présidence de M. Alain BERTRAND assisté de M. Alain Delorme.***

Cette adaptation des statuts est soumise au vote à main levée.

*L'adaptation des statuts telle que proposée est adoptée à l'unanimité.*

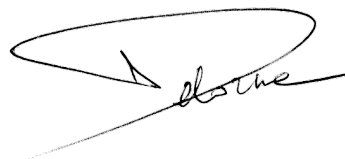
(Contre 0, Abstentions 0)

La séance est levée à 11h30

Le 31 janvier 2021,

Le président : Alain BERTRAND.

Le secrétaire : Alain Delorme



## Calendrier Courses 2021- FFVRC/Ligue Régionale(07) "Bourgogne Franche-Comté" de Voitures Radio Commandées

LIGUE 7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	LIGUE 7	
FFVRC	1	3	4	5	6	7	2	8	9	10	11	FFVRC	
Date	Piste 1/10 + MOTOS ELECTRIQUE	Piste 1/10 THERMIQUE +Challenge GT8	Piste 1/8 CLASSIQUE THERMIQUE et BLS	Piste 1/8 LIBRE THERMIQUE et BLS	Piste 1/5 THERMIQUE et BLS	Piste 1/5 CHALLENGE MCD+FG?	Tout Terrain 1/10 ELECTRIQUE	Tout Terrain 1/8 THERM. 4X4 Elite et Nat.40+	Tout Terrain 1/8 THERM. 4X4 National.	Tout Terrain 1/8 BLS+TRUGGY	Tout Terrain 1/5 THERMIQUE	Date	
07/02/2021	FFVRC 16/11/2020 N° 1	FF VISIO 05/12(Version 1)	FF-VISIO 08/12(Version 2)	FF-24/12 (Version 3)		Zoom=77%						07/02/2021	
14/02/2021	FFVRC 23/12/2020 N° 3							Montpellier(GP)				14/02/2021	
21/02/2021	AG/FFVRC	AG/FFVRC	AG/FFVRC	AG/FFVRC	AG/FFVRC	AG/FFVRC	AG/FFVRC	AG/FFVRC	AG/FFVRC	AG/FFVRC	AG/FFVRC	21/02/2021	
28/02/2021							NEUVILLE POITOU(CH1)					28/02/2021	
07/03/2021												07/03/2021	
14/03/2021		CHATEAUROUX(CF1)	MONTEUX(CF1)	EVRY(CF1)								14/03/2021	
21/03/2021	Longvic(O/P)	Longvic(O/P)			Longvic(O/P)							21/03/2021	
28/03/2021	RUMILLY (CF1)				INGRANDES(CF1)				SENS(CF1)			28/03/2021	
04/04/2021		Italie (GP)		Italie(GP)	Macon(O/P)			Bermont(O/P)		Bermont(O/P)		04/04/2021	
11/04/2021		MONTEUX Vtx (CF2)	LIMOGES(CF2)	LONGVIC(CF2)			La GARDIOLE(CF1)			VIGLAIN(CF1)	HANVEC(CF1)	11/04/2021	
18/04/2021	Besançon(O/P)	Besançon(O/P)			Besançon(O/P)			Prauthoy(O/P)		Prauthoy(O/P)		18/04/2021	
25/04/2021	MONTPELLIER (CF2)				MACON(CF2)	ROMAGNAT(CH2)		PENNES MIRABEAU(CF1)	VIERZON(CF2)			25/04/2021	
02/05/2021								Espagne(WU)	Saint Leger ds Vignes(O/P)	Saint Leger/Vignes(O/P)		02/05/2021	
09/05/2021	Besançon(A/Motos)	Macon(O/P)	CHATEAUROUX(CF3)	CONCARNEAU (CF3)	Croatie(GP)	Besançon(A/Menoud)	Angleterre(WU)			REIMS(CF2)	MARMOUSET(CF2)	09/05/2021	
16/05/2021							GRESWILLER(CF2)	LONGVIC(CF2)	BIG RACE	LONGVIC(CF3)		16/05/2021	
23/05/2021	EVRY(CF3)	AULNAY Sous BOIS(CF3)			GRENOBLE(CF3)						Slovaquie/EURO)	Allemagne(GP)	23/05/2021
30/05/2021	Montceau/Mines(A/MC)	Montceau/Mines(A/MugenCup)					TOURLAVILLE(CH3)	Montceau/Mines(A/MC)	(Montceau/Mines(A/MugenCup)	Montceau/Mines(A/MC)		30/05/2021	
06/06/2021			Macon(O/P)	Macon(O/P)	Besançon(A/24H)			Auxerre(O/P)		Auxerre(O/P)		06/06/2021	
13/06/2021		BOURG en BRESSE(CF4)	RENNES(CF4)	REDING(CF4)			Macon(A/YRS)	BONNEVILLE (CF3)	Autriche(CE B)		MARMOUSETS(CF3)	REIGNAC(CF3)	13/06/2021
20/06/2021	LIMOGES(CF4)	Suisse(CE/GT8)			Pays-Bas(GP)			Monceau Les Mines(O/P)		Montceau/Mines(O/P)		20/06/2021	
27/06/2021	Slovaquie(CE)	MONTEUX Vtx(A-WE/EdF)			BEAUMONT Mtx(CF4)	HANVEC(CH4)	Belgique(IR)	REIMS(CF3)	NOEUX les MINES(CF4)			27/06/2021	
04/07/2021						Macon(A/Vingtage)	Angleterre(CE)	VIGLAIN(A/JCR)	Vénarey Les Laumes(O/P)	Vénarey/Laumes(O/P)		04/07/2021	
11/07/2021	Montceau/Mines(O/P)	Montceau/Mines(O/P)			Montceau/Mines(O/P)		????????(CF4)	Espagne(CE A)				11/07/2021	
18/07/2021					Italie(EURO)			Besançon(O/P)		Besançon(O/P)		18/07/2021	
25/07/2021	??????(CM)				ANGOULEME(CF5)						Autriche(EURO)	25/07/2021	
01/08/2020								Longvic(O/P)		Longvic(O/P)			
08/08/2021				Espagne(CE 1/8)								08/08/2021	
15/08/2021	Longvic(A)	Longvic(A)				Besançon(A/Menoud)						15/08/2021	
22/08/2021					Italie(GP)						MONTCEAU(Cpe/F+Ligue)	22/08/2021	
29/08/2021	ORANGE (Cpe/F)	Italie(CE 1/10)			CONCARNEAU(CF6)			BOISSET St PRIEST(Cpe/F+Ligue)+Prauthoy(A/Endur.)		Prauthoy(A/Endurance)		29/08/2021	
05/09/2021		SENS(CF5)	GRENOBLE(CF5)	BOURG en BRESSE(CF5)		Macon(A/1-2-3)		Bresil(CM)??? (Longvic(A/WSLine)		Longvic(A/WSLine)		05/09/2021	
12/09/2021	Longvic(O/P)	Longvic(O/P)			Longvic(O/P)		FENOUILLET (CF5)	(Reding/CE 40+)		PERTUIS(CF4)	BOULLAYE MIVOYE(CF4)	12/09/2021	
19/09/2021		Hollande(CE 1/8 & 1/10 40+)	Hollande(CE 1/8 & 1/10 40+)			Suisse(GP)		Longvic(O/P)		Longvic(O/P)		19/09/2021	
26/09/2021	TOURS (CF5)		Macon(O/P)		VIEUX CHARMONT(CF7)	MARMOUSETS(CH5)		La MOTTE SERVOLEX(CF4)	Saint AUBIN sur MER(CF5)			26/09/2021	
03/10/2021				LENTILLY(Cpe/F)				Saint Leger ds Vignes(O/P)		Saint Leger/Vignes(O/P)	THONON(Cpe/F+Ligue)	03/10/2021	
10/10/2021		METZ (Cpe/F)	MACON(Cpe/F)				VIERZON (Cpe/F)			SUCY EN BRIE(CF5)		10/10/2021	
17/10/2021					THONVILLE(Cpe/F)			VIGLAIN(CF5)				17/10/2021	
24/10/2021								Bermont(O/P)		Bermont(O/P)		24/10/2021	
31/10/2021												31/10/2021	
07/11/2021	AG/EFRA(?????)	AG/EFRA(?????)	AG/EFRA(?????)	AG/EFRA(?????)	AG/EFRA(?????)	AG/EFRA(?????)	AG/EFRA(?????)	AG/EFRA(?????)	AG/EFRA(?????)	AG/EFRA(?????)	AG/EFRA(?????)	07/11/2021	
14/11/2021							LOUVRES(C/Champions)					14/11/2021	
21/11/2021												21/11/2021	
28/11/2021												28/11/2021	
05/12/2021												05/12/2021	
12/12/2021	Samedi 11=AG LIGUE	Samedi 11=AG LIGUE	Samedi 11=AG LIGUE	Samedi 11=AG LIGUE	Samedi 11=AG LIGUE	Samedi 11=AG LIGUE	Samedi 11=AG LIGUE	Samedi 11=AG LIGUE	Samedi 11=AG LIGUE	Samedi 11=AG LIGUE	Samedi 11=AG LIGUE	12/12/2021	
Date	Piste 1/10 + MOTOS ELECTRIQUE	Piste 1/10 et GT8 THERMIQUE	Piste 1/8 CLASSIQUE THERMIQUE et BLS	Piste 1/8 LIBRE THERMIQUE et BLS	Piste 1/5 THERMIQUE et BLS	Piste 1/5 CHALLENGE MCD+FG?	Tout Terrain 1/10 ELECTRIQUE	Tout Terrain 1/8 THERM. 4X4 Elite et Nat.40+	Tout Terrain 1/8 THERM. 4X4 National.	Tout Terrain 1/8 BLS+TRUGGY	Tout Terrain 1/5 THERMIQUE	Date	